Promotion de la traction asine

L'utilisation des ânes de trait aide les familles rurales au Burkina Faso à accroître leur sécurité alimentaire. Elles deviennent moins dépendantes de la sècheresse et des autres conséquences du changement climatique.

Individuellement, les producteurs sont trop pauvres pour investir dans leur exploitation, cependant lorsqu'ils se réunissent en coopératives ils peuvent acheter et utiliser ensemble du matériel agricole. C'est pourquoi, en 2018-2021, notre ONG a créé 22 coopératives, formé plus de 10.000 producteurs au travail agricole en traction animale et fourni 253 kassines (charrue légère) dans 28 villages des provinces du Boulkiemdé, Sanguié, Sanmatenga, Yatenga et Passoré.

Après le succès de la première phase du projet une seconde phase plus ambitieuse est à l'étude. Le nouveau programme impliquera plus de 50 villages et instaurera des activités complémentaires à la traction asine (stockage et achat-vente groupé des récoltes) dans le but de renforcer la résilience des petits producteurs.

Dans le cadre de ces préparatifs, nous avons posé différentes questions à **Elisabeth Kanssolé** qui est responsable des projets à la FESCOPAB, notre partenaire au Burkina Faso.





Quelle est la mission de la FESCOPAB et quel est ton rôle au sein de cette organisation ?

La Fédération des sociétés coopératives des professionnels agricoles du Burkina Faso (FESCOPAB) est une organisation paysanne d'envergure nationale qui a été créée en 1979 pour représenter et défendre les intérêts des producteurs et productrices. Forte de quelque 250.000 membres, dont 52% de femmes, elle est présente dans 37 des 45 provinces du Burkina Faso et joue un rôle important dans l'orientation des politiques agricoles du pays. Les objectifs de la FESCOPAB sont de

promouvoir la mécanisation des exploitations, d'assurer le renforcement des compétences techniques et organisationnelles des producteurs et d'améliorer leur statut socio-économique.

Je travaille à la FESCOPAB depuis une quinzaine d'années. J'ai successivement occupé plusieurs postes avant de devenir « chargée de projets ». A ce titre, j'ai coordonné la mise en œuvre de notre programme 2018-2021 et je travaille actuellement à la préparation de sa seconde phase.

Pourquoi travailler dans l'aide au développement ?

Je travaille dans l'aide au développement depuis que j'ai terminé mes études. En effet, l'aide au développement m'a toujours intéressée. Elle représente pour moi un puissant facteur de changement pour les populations les plus vulnérables, particulièrement dans les pays pauvres où les pouvoirs publics sont confrontés à d'énormes enjeux avec peu de moyens. L'aide au développement vient

combler le manque de financement dans certains secteurs qui sont pourtant vitaux pour les populations (agriculture, éducation, santé, etc.). C'est pourquoi j'apprécie l'aide au développement à sa juste valeur, même si elle est parfois critiquée ou inadaptée aux réalités du terrain.

L'aide au développement demande de l'engagement mais aussi du discernement : il faut savoir faire la part des choses pour que l'aide au développement ne devienne pas un étau. Il faut une aide qui aide, pas une aide qui étouffe. Les interventions doivent répondre aux besoins réels exprimés et non pas à des besoins supposés ou hypothétiques. Pour cela, il faut s'adapter, écouter et respecter les communautés que l'on veut appuyer.

Le programme 2018-2021 est terminé. Quel bilan tirer de ces trois années ?

Malgré la place importante de l'agriculture dans l'économie nationale, ce secteur reste toujours peu

mécanisé. Dans notre zone d'intervention, la majorité des travaux champêtres est réalisée à la main, à la daba (houe à manche court).

Les terres sont pauvres, dégradées et souffrent du changement climatique. Il y a des tentatives de récupération des sols mais avec des moyens qui ne sont pas toujours adaptés. Les populations rurales ne sont pas suffisamment organisées pour accéder aux intrants ou aux outils de mécanisation et souvent n'ont pas les capacités pour les utiliser ni les rentabiliser. La traction asine est connue depuis longtemps mais avait de la peine à décoller faute d'équipements agricoles adaptés aux réalités du terrain et aux conditions des petits exploitants agricoles.



Travaux à la daba (houe à manche court).

Notre projet a contribué à d'importants changements. Il a renforcé les capacités des bénéficiaires sur l'utilisation de l'outil kassine et des attelages âne-kassine, d'où leur appropriation progressive par les producteurs et même par les agents techniques des ministères de l'agriculture et de l'élevage. Nous avons constaté un changement de comportement sur le terrain, une plus grande appréciation et une adoption de l'énergie animale.

Grâce aux activités de renforcement des capacités organisationnelles, les communautés sont devenues fortes. Au début du projet, certains groupes étaient réticents, mais finalement, après les premiers résultats, c'était la lutte pour participer aux différentes activités : formations, champs-écoles, conseil agricole, coopératives, etc. Au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet on a vu les producteurs se renforcer et utiliser les techniques agricoles apprises. Des terres dénudées où rien ne poussait ont été récupérées pour la production du maïs et du sorgho.

Et surtout on a créé des CUMA (coopérative d'utilisation du matériel agricole en commun). Les producteurs ont témoigné que sans les CUMA ils n'auraient pas eu accès aux équipements agricoles (kassine, âne, charrette) à cause de leur coût, ni appris à travailler, planifier et gérer ensemble le matériel. Ainsi non seulement les petits producteurs ont été convaincus d'adopter les techniques en traction animale, mais ils ont aussi appris à les utiliser et ont pu accéder aux équipements indispensables.

Enfin le programme a aussi permis de valoriser l'âne, d'autant plus qu'avec les problèmes d'abattage clandestin des ânes (utilisation de la peau d'âne dans la médecine traditionnelle chinoise) l'espèce asine a été mise en danger. A la suite de nos activités de formation et de sensibilisation, l'âne est maintenant mieux nourri, mieux entretenu et mieux soigné. Dans notre zone d'intervention on assiste à un changement fondamental de regard et de comportement vis-à-vis de l'âne, par opposition à d'autres villages.

Les attelages âne-kassine rendent les travaux champêtres beaucoup plus efficaces que le travail à la main.



Le programme 2018-2021 a atteint ses objectifs. Parmi les résultats obtenus, quels sont ceux à reproduire en priorité dans la suite du programme ?

Je citerai en premier lieu la mise en place des coopératives d'utilisation du matériel agricole en commun (CUMA) car elles poursuivent leurs activités de manière autonome et sont un exemple à suivre. La CUMA est un modèle d'organisation, simple mais efficace, accessible aux producteurs les plus vulnérables.

Cependant, le plus grand résultat à mes yeux, sans lequel les CUMA n'existeraient pas, c'est le renforcement des capacités des producteurs sur les techniques de production : utilisation de l'énergie animale, des outils et des intrants, fabrication du compost, mise en pratique des conseils agricoles et de gestion des exploitations, etc.

Il s'agit d'un véritable transfert de compétences. Les producteurs ont acquis un savoir-faire dont ils sont fiers, qu'ils utilisent et qu'ils partagent. Ils ont ainsi formé d'autres producteurs à la fabrication du compost par exemple. L'acquisition de ces nouvelles compétences va permettre aux producteurs de gérer de manière plus rationnelle leur production agricole et leur réserve de céréales, d'atteindre une plus grande sécurité alimentaire, mais aussi de pouvoir faire face au changement climatique.

Quels sont les défis à relever pour le nouveau programme ?

Nous avons déjà obtenu de nombreux changements positifs sur le terrain. Nous voulons maintenant consolider ces acquis, les partager avec d'autres producteurs pour renforcer davantage leur résilience face au changement climatique et travailler à l'amélioration sensible de leurs revenus. La situation des petits producteurs s'est fragilisée ces deux dernières années. Avec le manque de pluie, les récoltes ont été faibles. Cette campagne agricole s'annonçait meilleure, mais l'insécurité (champs abandonnés lors de la fuite des populations) a tout remis en cause. Quand le petit producteur peut se nourrir à sa faim, quand il peut dégager un petit revenu pour faire face à ses dépenses quotidiennes, alors on peut parler d'amélioration des conditions de vie.

A qui profitent les programmes mis en œuvre et de quelle façon ?

Les programmes sont destinés d'abord aux producteurs et productrices, nos bénéficiaires, qui sont renforcés techniquement, matériellement et économiquement. Que ce soit individuellement ou en groupes organisés, ils travaillent de manière plus professionnelle (acquisition de savoirs et de savoirfaire, échange de bonnes pratiques) et sont plus aptes à défendre leurs intérêts.



Pourquoi les populations et pays bénéficiaires ont-ils besoin d'une aide extérieure ?

Les pays pauvres n'ont pas toujours les moyens pour faire face à toutes les priorités en même temps : économie, éducation, santé, etc. De plus, on a affaire à des populations vulnérables, où il y a déjà des insuffisances. Il faut donc leur donner un coup de main.

On aide pour accompagner, pour apporter les moyens et l'expertise que l'autre n'a pas. On aide pour apprendre à l'autre à pêcher au lieu de lui donner un poisson. En renforçant les capacités des producteurs et en leur permettant d'accéder aux moyens de production, on les aide à sortir de la dépendance et à s'organiser par eux-mêmes. A la base, il y a souvent un manque d'éducation, de formation et de savoir-faire technique.

L'analphabétisme est une contrainte majeure, particulièrement parmi les femmes. Dans notre projet nous avons

rencontré ce problème plusieurs fois. Dans la gestion des CUMA par exemple, il a fallu chercher des personnes qui savent lire et écrire en langue nationale ou en français pour tenir la comptabilité et les autres documents de gestion des coopératives.

Nos programmes ne sont pas de l'aide humanitaire, ce sont des programmes de développement. Un programme de développement doit à terme permettre aux bénéficiaires d'être autonomes par rapport à des besoins réels exprimés. C'est pourquoi il faut dès le départ préparer la stratégie de sortie, s'assurer que les acquis/impacts perdureront après la fin du projet. Nous veillons tout particulièrement à prendre cette préoccupation en compte dans l'élaboration de nos différents programmes.

Interview réalisée par Jacqueline Monville, Chargée de projets de l'ONG Service Coopération asbl.